

Parution dans les 2 prochains numéros

## MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant :

# **Maître/sse à temps partiel (18-20 périodes hebdomadaires)**

**à l'École professionnelle technique de Sion**

### Votre profil

Conformément aux alinéas 2 et 3 de l'art. 79 de la Loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) du 13 juin 2008 :

- Avoir un titre correspondant de la formation professionnelle supérieure ou du niveau d'une haute école
- Avoir une formation à la pédagogie professionnelle de 1800 heures de formation

- Ingénieur HES en informatique ou formation jugée équivalente
- Expérience de l'enseignement professionnel

Le candidat qui ne serait pas au bénéfice d'une formation pédagogique du niveau requis s'engage à suivre, à moyen terme, une formation lui permettant d'obtenir le titre de niveau reconnu au sens de la réglementation fédérale en la matière.

### Branches

Enseignement des branches techniques - théorie et pratique - aux apprentis informaticiens

### Langue maternelle

Française

### Activité

18 - 20 périodes hebdomadaires

### Entrée en fonction

1<sup>er</sup> janvier 2016 ou à convenir

### Cahier des charges et traitement

La Direction de l'École professionnelle technique (079 321 05 35) fournira sur demande les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats et d'une photo devront être adressées à l'Etat du Valais, Service des ressources humaines, Planta 3, 1950 Sion jusqu'au **28 août 2015** (date du timbre postal).

**Service  
des ressources humaines**